

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Code de produit CLT61712

· Nom du produit: **KROMOLUX NOYER**

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Usage professionnel

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Fournisseur

Raison Sociale : MILES I VERNIS S.A.

Adresse : Parc d'Activité de la Croix Blanche, 11 Rue Lucien Sampaix BP 108.91704.
SAINTE GENEVIEVE DES BOIS.FRANCE

Téléphone : 01.60.15.93.44

Fax : 01.69.04.69.29.

infofds@milesi.fr

<http://www.milesi.com>

VEILLE TELEPHONIQUE TRANSPORT 24/24 CEDRE BREST 33 2 98 33 10 10 - UTMD 09

Producteur

IVM Chemicals srl

Viale della Stazione 3 - 27020 Parona (PV) Italy tel +39 038425441

· Service chargé des renseignements:

Environmental Health and safety office

hseoffice@ivmchemicals.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

pour l'Italie

De 8h30 à 17h30 0039 038 425 441

En dehors des heures mentionnées ci-dessus, les samedis et dimanches et pendant les périodes de fermeture pour les vacances s'il vous plaît appelez: 0039 0384 254491

Pour la France

Numéro : 01.45.42.59.59

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acétone

1-méthoxy-2-propanol

· **Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.

· **Indications complémentaires:**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49-XXXX	acétone ----- ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	75-100%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 01-2119457435-35-XXXX	1-méthoxy-2-propanol ----- ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336	5-9,99%

(suite page 3)

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

		(suite de la page 2)
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43-XXXX	butanone Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<0,5%
CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6 Reg.nr.: 01-2119475104-44-XXXX	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol Eye Irrit. 2, H319	<0,5%
Numéro CE: 941-684-9 Reg.nr.: 01-2120060617-55-XXXX	acid black 164 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,025-<0,25%

· *Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.*

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

· *Remarques générales:*

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

si le port d'équipements de protection individuelle est recommandé aux secouristes. (section 8)

· *Après inhalation:* Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· *Après contact avec la peau:* Laver immédiatement à l'eau.

· *Après contact avec les yeux:*

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· *Après ingestion:* Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour les symptômes et les effets causés par les substances, voir chap. 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

· *Moyens d'extinction:*

Mousse résistant à l'alcool

Le dioxyde de carbone, mousse, poudre, du sable et de l'eau pulvérisée

· *Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:*

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu et disperser.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé et aussi, dans le cas des récipients fermés exposés aux flammes pour éviter les explosions.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 3)

· **Équipement spécial de sécurité:**

Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges, des gants appropriés et si l'appareil nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

Observer les indications sur l'étiquette, la date d'expiration de l'utilisation, si cela est indiqué, est de la livraison dat.

Dans les cas où il n'y a pas de date limite indiqué, cela signifie que le produit doit être utilisé dans les 8 mois.

· **Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.**

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 4)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Celles qui sont typiques du produit et les instructions de la fiche de données si nécessaire.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

VLEP Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm
Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

VLEP Valeur momentanée: 375 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

78-93-3 butanone

VLEP Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppm
Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm
risque de pénétration percutanée

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

VLEP Valeur momentanée: 101,2 mg/m³, 15 ppm
Valeur à long terme: 67,5 mg/m³, 10 ppm

· DNEL

67-64-1 acétone

Oral	DNEL	62 mg/kg bw/d (popolazione)
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/acute/akut	2.420 mg/mc (ouvriers)
	DNEL	1.210 mg/mc (ouvriers)
		200 mg/mc (popolazione)
Effet d'irritation de la peau	DNEL	186 mg/kg bw/d (ouvriers)
		62 mg/kg bw/d (popolazione)

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/acute/akut	553,5 mg/mc (ouvriers)
	DNEL	369 mg/mc (ouvriers)
Effet d'irritation de la peau	DNEL	50,6 mg/kg bw/d (ouvriers)

78-93-3 butanone

Inhalatoire	DNEL	600 mg/mc (ouvriers)
Effet d'irritation de la peau	DNEL	1.161 mg/kg bw/d (ouvriers)

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Oral	DNEL	1,25 mg/kg bw/d (popolazione)
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/acute/akut	101,2 mg/mc (ouvriers)
		50,6 mg/mc (popolazione)
	DNEL	67,5 mg/mc (ouvriers)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 5)

Effet d'irritation de la peau	DNEL	34 mg/mc (popolazione) 83 mg/kg bw/d (ouvriers) 10 mg/kg bw/d (popolazione)
-------------------------------	------	---

· PNEC	
67-64-1 acétone	
PNEC Acqua dolce/water/woda słodka/eau/agua/水	10,6 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/почва/地面	29,5 mg/kg ()
107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
PNEC Acqua dolce/water/woda słodka/eau/agua/水	10 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/почва/地面	2,47 mg/kg ()
78-93-3 butanone	
PNEC Acqua dolce/water/woda słodka/eau/agua/水	55,8 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/почва/地面	22,5 mg/kg ()
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
PNEC Acqua dolce/water/woda słodka/eau/agua/水	1,1 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/почва/地面	0,32 mg/kg ()

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Filtre provisoire:

Filtre AX



Protection respiratoire recommandée. (EN140)

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit et conformément à la norme EN 374 et de la directive 89/686/CEE.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 6)

peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques(EN 166)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· **Forme:**

Liquide

· **Couleur:**

Selon désignation produit

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

Mélange non polaire/aprotique.

· **Changement d'état**

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 56 °C

· **Point d'éclair**

-17 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

270 °C

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

· **Inférieure:**

2,3 Vol %

· **Supérieure:**

~20 Vol %

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

233 hPa

· **Densité à 20 °C:**

0,8 g/cm³

· **Densité relative**

Non déterminé.

· **Densité de vapeur:**

Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:**

Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

· **l'eau:**

Non déterminé.

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Non déterminé.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 7)

- **Viscosité:**
 - **Dynamique:** Non déterminé.
 - **Cinématique à 20 °C:** 29 s (ISO 3 mm)
- **propriétés comburantes :** N.A.

- **Teneur en solvants:**
 - **COV et Total des COV (solvants organiques + solvants réactifs cas échéant)** 99,10 %
 - **Eau:** 0,3 %
 - **VOC (CE)** 792,8 g/l

- **Teneur en substances solides:** 0,6 %
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Typique du produit comme indiqué dans la fiche technique
- **10.2 Stabilité chimique**
Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation recommandée
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Acides, bases et agents oxydants
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Dans le cas de la formation possible de la combustion:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	76 mg/l (rat)

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	LD50	4.016 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.001 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	5.001 mg/l (rat)

78-93-3 butanone

Oral	LD50	2.001 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.001 mg/kg (lapin)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 8)

Inhalatoire	LC50/4 h	21 mg/l (rat)
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
Oral	LD50	6.600 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.764 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
 - **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
 - **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:	
67-64-1 acétone	
EC50	8.800 mg/l (daphnie)
LC50 (96h)	5.540 mg/l (poisson)
107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
EC50	21.100 mg/l (daphnie) (48 h)
LC50 (96h)	6.812 mg/l (poisson)
78-93-3 butanone	
EC50	2.029 mg/l (Algues) (96 h)
	308 mg/l (daphnie) (48 h)
LC50 (96h)	2.993 mg/l (poisson)
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
EC50	1.001 mg/l (daphnie) (48 h)
LC50 (96h)	1.300 mg/l (Leuciscus idus melanotus)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 9)

- *Facilement biodégradable.*

67-64-1	acétone	.
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- *Autres indications écologiques:*

- *Indications générales:*

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- *PBT:* Non applicable.

- *vPvB:* Non applicable.

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- *Recommandation:*

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

Le numéro de code du produit est aussi 080111

- *Emballages non nettoyés:*

- *Recommandation:* Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- *Produit de nettoyage recommandé:* Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**

- *ADR, IMDG, IATA*

UN1263

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- *DOT*

Paint

- *ADR*

PEINTURES

- *IMDG, IATA*

PAINT

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- *DOT*



- *Classe*

3 Liquides inflammables.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 10)

· Label	3

· ADR, IMDG, IATA	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· DOT, ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
· No EMS:	F-E, S-E
· Stowage Category	B
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	

· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E

· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PEINTURES, 3, II

FR

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712
Nom du produit: KROMOLUX NOYER

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DIRECTIVE 2012/18/UE

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES - seuil bas : 5000 t
 - seuil haut : 50000 t

Divers règlements

Le produit est utilisable pour usages non réglementés de la D.2004/42/CE-Pour usage professionnel seulement

Évaluation de la sécurité chimique

- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

67-64-1	acétone
---------	---------

Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique: IVM Chemicals Srl

· Contact: Claudia Zanella

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.09.2021

Numéro de version 1

Révision: 14.09.2021

Code de produit CLT61712**Nom du produit: KROMOLUX NOYER**

(suite de la page 12)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Sources

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL et modifications suivantes

Agence ECHA site web

INRS Fiche Toxicologique